

Tutorat et mentorat, un plus pour la professionnalisation des étudiants

Grâce aux échanges avec leurs tuteurs et mentors, les étudiants en soins infirmiers renforcent leur confiance en eux, apprennent à demander de l'aide si nécessaire et développent leur réflexivité.

Texte: Anne-Lise Guye, Myriam Graber

La finalité de la formation en soins infirmiers de la Haute Ecole Arc Santé est la professionnalisation des étudiants grâce au développement des compétences. Par professionnalisation, nous entendons «une intention sociale de

développement des compétences, des intentions des organisations, de l'itinéraire qu'elles tracent pour les personnes au travers des dispositifs de formation qu'elles mettent en œuvre» (Wittorski, 2015). Les étudiants doivent ainsi acquérir des savoirs, des attitudes et des comportements en vue de leur exercice professionnel (Menaut, 2013). Ils sont amenés à reconnaître leurs émotions et à travailler sur la distance professionnelle nécessaire. Ils mettent en place leur projet de formation en reconnaissant leurs propres valeurs et en respectant une éthique. Ils deviennent des professionnels réflexifs ayant des capacités d'action, d'autonomie, de responsabilité et doivent se positionner et s'affirmer. Pour soutenir les étudiants dans ce processus, un accompagnement global (tutorat, mentorat, portfolio d'apprentissage, conseil aux études) relevant du socioconstructivisme est mis en œuvre durant la formation. Le tutorat et le mentorat répondent ainsi aux objectifs de formation

de la Haute Ecole Arc Santé en participant à la professionnalisation des étudiants.

Aide et conseil de l'enseignant

Le terme tuteur vient du latin *tueri*, qui signifie protéger, garder, veiller (Beroudet, 2003). Le Robert définit le tuteur comme l'enseignant qui «suit, assiste et conseille particulièrement un élève ou un groupe d'élèves» au niveau des «activités mises en œuvre par des professionnels en situation de travail en vue de contribuer à la production ou à la transformation de compétences professionnelles» (Barbier, 1996, p. 9). La tutrice ou le tuteur ne transmet pas son savoir en tant que tel mais amène les étudiants à réfléchir sur leurs actions, comportements, attitudes et savoirs.

Des situations d'apprentissage

«Il n'est pas toujours facile de demander de l'aide», reconnaît une étudiante. En séance de tutorat, les activités réalisées avec les étudiants offrent à ces derniers une attitude d'ouverture face à leurs besoins, et une visée de professionnalisation par le partage d'expériences. Les tuteurs font d'une situation vécue à l'école ou en stage par un étudiant ou une étudiante, une situation d'apprentissage. Cela permet aux étudiants de développer leurs compétences professionnelles dans une visée réflexive et non d'imitation ou d'application des savoirs acquis (Menaut, 2013). Le tutorat favorise l'activité de «formalisation, de mise à distance, de mise en représentation des actes de travail et des processus plus larges dans lesquels ils s'inscrivent» (Barbier, 1996).

Partage des savoirs entre pairs

Selon Phaneuf (2009), le mentorat (ou le tutorat par les pairs) «est une expé-



Le tuteur favorise l'épanouissement des étudiants durant leur formation.

Rôle et activités

L'expérience de mentorat consiste à passer du rôle d'apprenante à formatrice et induit chez les mentors une réflexivité sur les pratiques professionnelles. Les mentors nomment certaines difficultés, par exemple «Prendre trop de place, donner des conseils; ne pas être trop gentil; ne pas donner de recette mais accompagner, montrer qu'il y a divers chemins», dit l'une d'eux. Une autre précise: «C'est un positionnement à travailler: partir de l'autre, prendre de la distance». Les façons d'intervenir des mentors sont diverses, en fonction des besoins individuels des mentorés. Il peut aussi s'agir de diriger les étudiants vers d'autres ressources institutionnelles (infirmière de santé, tuteur, conseillère aux études).

Le travail en équipe entre mentors permet de se sentir acteur de sa formation, de partager des pratiques, développer des habiletés, la réflexivité, l'engagement, les capacités d'écoute, d'empathie et de patience. L'accompagnement induit un travail sur la capacité d'expliquer, de se positionner, d'être attentif à la perception de l'autre. La confiance en soi se développe et se répercute dans le positionnement durant la formation pratique. Plusieurs étudiantes évoquent aussi la notion de timidité qui se transforme en assurance grâce à l'exercice du mentorat.

rience humaine partagée entre une étudiante plus avancée dans sa formation, plus affirmée dans sa connaissance des concepts ou des habiletés de sa discipline scolaire et une étudiante qui, soit désire atteindre un plus haut niveau de performance, soit éprouve des difficultés d'apprentissage». Le positionnement du mentor est «celui d'un modèle tant pour les qualités professionnelles, morales que l'accompagné lui attribue» (Menaut, 2013).

Soutien émotionnel

«Une difficulté serait de vouloir trop parler, donner des conseils. C'est un positionnement à travailler: partir de l'autre, prendre de la distance», reconnaît une étudiante mentor. Cette attitude implique que les étudiants apprennent dans une dynamique de partage des connaissances et des expériences. Les aspects reliés au soutien émotionnel, à la proximité constituent une dimension spécifique, prioritaire de la relation mentor-mentoré. L'accompagnement se réalise aussi sur la connaissance du processus de formation, le système d'évaluation et l'organisation des apprentissages.

Selon Baudrit (2005), mentors et mentorés «sont actifs, engagés dans une

Ecole Arc Santé. L'analyse inductive des thématiques évoquées par l'ensemble des intervenants dans ces bilans a permis de faire ressortir les effets du tutorat et du mentorat sur la professionnalisation. Voici quelques résultats: selon les tuteurs, les séances de tutorat mettent en réflexion l'alternance intégrative entre apprentissages théoriques et expérience pratique; la formalisation de cette alternance amène à la construction de l'identité personnelle, professionnelle et institutionnelle; le cadre d'un dispositif formel d'apprentissage en petit groupe permet la construction d'une posture soignante et d'un processus de socialisation professionnelle.

L'expression du vécu

Lors de tutorat, les besoins des étudiants sont privilégiés. Les moments de réflexion rétrospective et anticipatrice à propos de l'activité professionnelle et d'apprentissage sont favorisés par les modalités pédagogiques comme le débriefing ou l'analyse de pratique favorisant la réflexivité. Le tuteur soutient l'émergence de connaissances et compétences chez l'étudiante ou l'étudiant à partir du récit de ses expériences, de ses connaissances antérieures, de liens et d'interactions avec des professionnels. Ces récits favorisent l'expression de vécu au contact de la mort et du handicap; ils permettent de parler des conflits ou des difficultés d'apprentissages.

Les activités accomplies lors du tutorat permettent aussi aux étudiantes de développer divers capacités et savoirs. Une étudiante énumère par exemple «l'affirmation de soi, l'argumentation, la réflexivité, la prise de recul, la gestion des émotions». Ces apprentissages facilitent par la suite le positionnement personnel et professionnel des étudiants car leur confiance en eux augmente et ils savent demander de l'aide.

Grâce aux échanges entre eux, les étudiants prennent conscience que chacun d'entre eux peut rencontrer à un moment donné des difficultés. Ils réfléchissent ensemble à leurs ressources et se sentent moins seuls. Le tutorat permet encore d'apprendre à s'arrêter et à réfléchir sur soi, d'être capable de «se poser pour prendre du recul, d'avoir une écoute active et du respect», reconnaît une étudiante.

“

Il n'est pas toujours facile de demander de l'aide, reconnaît une étudiante.

”

activité où les rôles sont au départ assez bien définis». La prise de conscience de l'intérêt de coopérer, d'interagir avec des pairs est un préalable à l'efficacité du mentorat. Les compétences développées dans ce cadre sont transférables au rôle professionnel (voir encadré).

Suivi sous forme de bilan

Dès la mise en œuvre du tutorat et du mentorat, un suivi des activités sous la forme de bilans a été réalisé à la Haute



Les références en lien avec cet article peuvent être consultées dans l'édition numérique sur www.sbk-asi.ch/app

Les auteures

Anne-Lise Guye, maître d'enseignement HES et responsable des affaires estudiantines et **Myriam Graber**, professeure honoraire à la Haute Ecole Arc Santé HES-SO.
Contact: anne-lise.guye@he-arc.ch.